# Introduction

1er février 2001

Chers Frères,

Chers Partenaires et Associés à la Mission Lasallienne,

Depuis que nous avons commencé ensemble notre ministère d'animation au Centre de l'Institut, nous avons passé beaucoup de temps à échanger entre nous ce qui constitue nos diverses expériences de vie et les manières variées de percevoir les défis auxquels l'Institut et notre mission Lasallienne doivent faire face au 21° siècle. Nous avons examiné ensemble comment approfondir notre perception des documents du 43° Chapitre Général. La plupart d'entre nous, sauf deux, étions capitulants. Ces deux Conseillers étaient donc comme la plupart d'entre vous.

Tous les Frères chargés des divers Secrétariats et des Services Généraux de l'Institut ont été également invités à réfléchir avec nous aux programmes dans lesquels ils sont engagés et aux priorités qu'ils jugent les plus nécessaires au bien de toute la Famille Lasallienne des Frères, des Associés et des Partenaires.

Cet échange d'informations et notre réflexion en commun ont apporté une expérience extrêmement riche à la fois pour notre communauté et pour chacun de nous personnellement. Nous pensons que notre ministère de gouvernement va grandement bénéficier de cette période de préparation et de formation que nous avons vécue ensemble.

Nos discussions, comme vous pouvez l'imaginer, étaient de grande envergure. Elles comprenaient des sujets qui pourraient être groupés sous les titres suivants :

• renouveler la vie consacrée et favoriser une vie communautaire

## pleine de vitalité;

- accroître l'excellence de l'éducation Lasallienne et du ministère pastoral auprès des jeunes Lasalliens ;
- renforcer notre association pour le service éducatif des pauvres ;
- procurer une bonne formation initiale et continue aux Frères et aux partenaires associés à la mission Lasallienne ;
- promouvoir le ministère pastoral des vocations dans un monde pluraliste ;
- assurer un accompagnement de qualité et l'interdépendance des équipes de direction des Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations;
- promouvoir, au sein de l'Institut et de la mission Lasallienne, les adaptations nécessaires de structure de gouvernement ;
- garantir la bonne administration et la solidarité financière dans l'Institut;
- maintenir une excellente communication à l'intérieur du réseau de l'Institut, de la mission Lasallienne, des ministères et de la Famille Lasallienne.

Certains résultats de nos délibérations et quelques indications sur la teneur de ces discussions vous ont déjà été communiqués par écrit au cours des mois passés. Nous les reproduisons ici, ainsi que d'autres informations que nous sommes maintenant en mesure de porter à votre connaissance. C'est ce que nous faisons au moyen de cette *Lettre Circulaire* 

Dans les pages qui suivent, vous trouverez détaillés les sujets dont il n'est fait qu'une brève mention ici.

1. Relations entre le Conseil Général et les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations.

Nous présentons la manière de travailler et de coordonner nos relations avec les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations.

2. Relations entre Frère Supérieur Général et Conseil Général avec quelques Groupes Intentionnels d'Associés Lasalliens.

Nous indiquons le Frère désigné comme correspondant, conseiller et personne-ressource sur tous les sujets concernant la relation avec ces groupes Lasalliens intentionnels qui sont, de quelque manière, associés avec l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

3. Le Calendrier des Visites Pastorales du Frère Supérieur Général et du Conseil Général.

Nous donnons le calendrier des visites officielles (2000-2007), programmées par le Frère Supérieur Général, aux différentes Régions de l'Institut et les dates proposées pour les rencontres (2000-2007) dans les différentes Régions, entre le Conseil Général et les membres de chaque Conférence Régionale des Frères Visiteurs.

4. Les Commissions établies ou reconstituées par le Frère Supérieur Général et son Conseil.

Nous fournissons une présentation sommaire des plans, objectifs et activités proposés, ainsi que la liste des membres des Commissions du Gouvernement Central.

5. Les Conseils Internationaux et les Comités Permanents établis ou reconstitués par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général

Nous fournissons une présentation sommaire de la fonction et des membres des Conseils Internationaux qui assistent le Frère Supérieur général et le Conseil Général.

6. Le Calendrier des Rencontres Internationales des Sessions de Formation Continue qui seront organisées par le Centre de l'Institut (2000-2007).

Nous indiquons, de manière sommaire, le calendrier des rencontres internationales et des sessions de formation continue déjà proposées par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général, et par les Commissions, Conseils, et Comités Permanents. Un grand nombre de ces indications se trouvent également dans les présentations résumées des plans d'activités des Commissions, Conseils, et Comités Permanents.

7. Le Décret de la Congrégation des Instituts de Vie Consacrée et Apostolique, modifiant l'article 106 du texte de la *Règle des Frères des Écoles Chrétiennes*, et laissant inchangé l'article 45.

Alors que nous continuons à vivre le moment de grâce que le 43° Chapitre Général a été pour nous tous, nous invitons chacun d'entre vous à vous joindre à nous dans l'important et stimulant travail qui nous attend. Nous espérons fermement que tout l'Institut et tous nos Associés et Partenaires dans la mission Lasallienne puissent se rassembler pour s'engager à procurer, ensemble et par association, la Gloire de Dieu dans le monde de l'éducation, et plus spécialement parmi les pauvres.

Fraternellement en De La Salle,

Frère Álvaro Rodríguez Echeverría, Supérieur Général, et les Membres du Conseil Général :

Frère William Mann Frère Miguel Campos Frère Victor Franco Frère Marc Hofer Frère Yemanu Jehar Frère Juan Pablo Martín Frère Claude Reinhardt

# 1. Relations entre le Conseil Général et les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations.

[En grande partie déjà contenu dans la lettre du Frère Supérieur Général, en date du 3 octobre 2000]

Le Frère Supérieur Général et le Conseil Général ont conclu leur travail de réflexion et d'organisation qui peut se classer sous trois titres :

- La désignation des Conseillers qui seront chargés des Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations, afin d'en assurer la liaison avec le Centre de l'Institut;
- L'étude du calendrier des années à venir ;
- la redéfinition et la mise en place de Commissions, en tenant compte des orientations du 43° Chapitre Général, des priorités retenues par le Conseil Général, et après étude des rapports des services actuels, en dialogue avec les Secrétaires et Directeurs de ces mêmes services.

Alors que nous continuons l'étude des moyens pour être en lien et accompagner les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations, nous vous précisons les orientations suivantes :

- Nous partons du principe suivant : les Conseillers Généraux sont Conseillers pour l'ensemble de l'Institut.
- Au nom du Frère Supérieur Général et de son Conseil, les Conseillers Généraux seront chargés de l'animation de Commissions et de certains dossiers, ainsi que de l'accompagnement de Régions, Districts, Sous-Districts et délégations.
- Un des points qui nous paraît important est d'assurer l'unité et l'interdépendance des Régions, en favorisant de nouvelles relations entre elles, par exemple dans un même continent.

• Le Frère William Mann, en tant que Vicaire Général, outre les attributions indiquées par la *Règle*, sera responsable de la coordination de toutes les Commissions et des Services Généraux, de la Pastorale d'accompagnement des Frères de la Communauté Centrale de la Maison Généralice, et de la représentation du Supérieur Général en certaines occasions.

Afin de coordonner nos relations avec vous-mêmes, vos Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations, nous nous sommes partagé le travail de la manière suivante :

RELAF	Correspondant du Conseil : Frère Yemanu Jehar avec la collaboration de Frère Marc Hofer Courrier à Frère Yemanu Jehar
PARC	Correspondant du Conseil : Frère Victor Franco avec la collaboration de Frère Marc Hofer Courrier à Frère Victor Franco
USA/Toronto RELAL Canada	Correspondant du Conseil : Frère Miguel Campos avec la collaboration de Frère William Mann Courrier à Frère Miguel Campos
Proche Orient	Correspondant du Conseil : Frère Marc Hofer Courrier à Frère Marc Hofer
ARLEP Italy France REBIM RELEC	Correspondants du Conseil : Frère Juan Pablo Martín et Frère Claude Reinhardt Courrier à Frère Juan Pablo Martín (ARLEP et Italie) Courrier à Frère Claude Reinhardt (France, REBIM, RELEC)

Nous cherchons ainsi à développer des relations plus dynamiques entre vous-mêmes et l'ensemble de l'Institut.

# 2. Relations entre le Frère Supérieur, son Conseil, et quelques Groupes Intentionnels d'Associés Lasalliens.

[En grande partie déjà publié dans « La Salle Intercom 116 (décembre 2000) : Nouvelles de la Famille Lasallienne »]

Vous trouverez ici le nom du Frère désigné comme correspondant, conseiller et personne-ressource pour tout ce qui concerne la relation avec les Groupes Intentionnels Lasalliens (d'après *Les Actes du 43<sup>e</sup> Chapitre Général : Circulaire 447*) qui sont, de manières très diverses, associés à l'Institut des Frères des Écoles Chrétiennes.

Correspondant de l'Union des Catéchistes de Jésus Crucifié et de Marie Immaculée : Frère Juan Pablo Martín

Correspondant des Sœurs Guadeloupaines de La Salle : Frère Álvaro Rodríguez Echeverría

Correspondant des Sœurs Lasalliennes du Vietnam : Frère Álvaro Rodríguez Echeverría

Correspondant du Mouvement des Jeunes Lasalliens : Frère William Mann

Correspondant des Signum Fidei : Frère Victor Franco

Correspondant de l'Union Mondiale des Anciens Élèves des Frères : Frère Claude Reinhardt

# 3. Calendrier des Visites Pastorales du Frère Supérieur Général et du Conseil Général

Voici le programme des visites officielles aux différentes Régions de l'Institut (2000-2007), établi par le Frère Supérieur Général, et les dates des rencontres proposées (2000-2007), dans les différentes Régions, entre le Conseil Général et les membres de chaque Conférence Régionale des Visiteurs.

### Visites Pastorales et Rencontres Régionales en 2001 :

7 janvier - 18 février

RELAL(1) Visite du Frère Supérieur Général

1er avril - 16 mai

RELAL(2) Visite du Frère Supérieur Général

20 - 24 octobre

RELEC Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

26 octobre - 9 novembre

RELAL(3) Visite du Frère Supérieur Général

9 - 13 novembre

RELAL Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

# Visites Pastorales et Rencontres Régionales en 2002 :

15 janvier - 20 février

RELAF(1) Visite du Frère Supérieur Général

1er avril - 7 mai

RELAF(2) Visite du Frère Supérieur Général

8 - 12 mai

RELAF Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

10 - 15 novembre

REBIM Rencontre du Conseil général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

### Visites Pastorales et Rencontres Régionales en 2003 :

15 janvier - 20 février

PARC(1) Visite du Frère Supérieur Général

21 avril - 7 mai

Italie Visite du Frère Supérieur Général

8 - 12 mai

Italie Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

7 octobre - 10 novembre

PARC(2) Visite du Frère Supérieur Général

10 - 14 novembre

PARC Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

# Visites Pastorales et Rencontres Régionales en 2004 :

15 janvier - 20 février

RELEC Visite du Frère Supérieur Général

1<sup>er</sup> avril - 1<sup>er</sup> mai

Proche Orient Visite du Frère Supérieur Général

11 - 15 mai

ARLEP Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

15 octobre - 15 novembre

REBIM Visite du Frère Supérieur Général

15 - 20 décembre

France Rencontre du Conseil Général avec

la Conférence Régionale des Visiteurs

### Visites Pastorales et Rencontres Régionales en 2005 :

15 janvier - 25 février

USA/T(1) Visite du Frère Supérieur Général

1er avril - 7 mai

USA/T(2)

+ Canada Visite du Frère Supérieur Général

8 - 12 mai

USA/T

+ Canada Rencontre du Conseil Général avec

les Conférences Régionales des Visiteurs

10 octobre - 15 novembre

France Visite du Frère Supérieur Général

## Visites Pastorales et Rencontres Régionales en 2006 :

15 janvier - 20 février

ARLEP Visite du Frère Supérieur Général

# 4. Commissions créées par le Frère Supérieur Général et son Conseil

# Commission « Associés pour le Service Éducatif des Pauvres »

# 1. Description

Cette Commission cherchera à seconder le Frère Supérieur Général et le Conseil Général dans l'accompagnement des divers groupes de l'association Lasallienne : Frères, Partenaires et Associés. On espère y parvenir en jouant sur :

- (a) le lien entre l'expérience de fondation de l'association et l'intérêt croissant qui s'est vraiment développé de façon diverse pendant ces quarante dernières années et
- (b) le besoin d'association des Frères entre eux et le besoin d'association des Frères avec Partenaires et Associés. De plus, cette Commission encouragera et stimulera la collaboration entre les Partenaires et les Associés entre eux et avec les Frères, de sorte que tous puissent approfondir leur compréhension de l'association à la lumière de notre expérience du charisme Lasallien et de la théologie actuelle de l'Église.

Les membres de la Commission sont nommés pour trois ans. Il se peut que cette nomination soit renouvelée pour une autre période de trois ans, mais pas nécessairement.

#### 2. Membres

- F. Miguel Campos, Conseiller Général
- F. Victor Franco, Conseiller Général
- M. Eric Bryan Amaladas, de la Région PARC (Penang)
- F. Antonio Botana, de la Région ARLEP (Central d'Espagne)

Mme Éveline Geoffroy, de la Région France

F. Lorenzo González Kipper, de la Région RELAL (Mexique Nord)

F. André Jacq, de la Région France

Mme María Clara Lorza, de la Région RELAL (Argentine/Paraguay)

M. Dominic Njeru, de la Région RELAF (Lwanga)

M. Luis Peña, de la région RELAL (Antilles)

Mme Carmelita Quebengco, de la Région PARC (Philippines)

M. Gery Short, de la Région USA/Toronto (San Francisco)

## 3. Objectifs

Premier Objectif : Souligner la place centrale du vœu d'association dans la compréhension de l'identité des Frères associés entre eux pour la mission.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Faire l'inventaire des études relatives au vœu et au vécu de l'association dans ces quarante dernières années et promouvoir la recherche et la publication de nouvelles études (*Recommandation 14* et *Proposition 17*).

2° Plan de mise en œuvre : Lancer une année de renouveau spirituel pour toutes les communautés de l'Institut, centrée sur la valeur et l'importance de l'association (*Proposition 18* et *Proposition 19*).

Deuxième Objectif: Conjointement avec les Frères Visiteurs et Formateurs, évaluer et renforcer les structures d'accompagnement et de formation de ceux qui cherchent à approfondir leurs liens avec l'Association Lasallienne.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Conjointement avec la Commission de Formation, identifier les actions de formation continue existantes au service des Frères et des Associés, et chercher à créer un réseau de ces actions aussi bien au niveau régional qu'international (*Proposition 9, Recommandation 4*, et 5).

2º Plan de mise en œuvre : Conjointement avec les Frères Visiteurs, identifier les nouvelles formes d'association apparues récemment, de manière à clarifier la vocation des Frères par rapport à la vocation de nos Partenaires et Associés (*Proposition 8* et *Proposition 11*)

Troisième Objectif: Identifier les processus existants et les structures existantes d'association, et discerner, avec nos Partenaires et Associés, les principales caractéristiques du Charisme Lasallien et de l'association pour le service éducatif des pauvres.

1er Plan de mise en œuvre : Dans toutes les Régions de l'Institut, identifier les personnes et les groupes qui participent à la mission éducative Lasallienne, et faciliter parmi eux la formation de groupes de réflexion, afin de déterminer quelles sont les possibilités existantes de comprendre, de réaliser et de participer à l'association Lasallienne et au charisme Lasallien (*Proposition 1, Proposition 2, Proposition 3* et *Recommandation 1*).

2º Plan de mise en œuvre : Promouvoir des groupes de réflexion au sein des groupes intentionnels existants dans l'association Lasallienne, afin de préciser les principales caractéristiques du charisme lasallien et de l'association lasallienne pour la mission (*Recommandation 3*).

3º Plan de mise en œuvre : Promouvoir des groupes de réflexion parmi d'autres Chrétiens et les membres d'autres religions qui participent à la mission Lasallienne, afin de clarifier leur manière de participer au charisme et à l'association (*Recommandation 2*).

# **Commission « Communications »**

## 1. Description

La première tâche de la Commission « Communications » est d'assurer et de favoriser la communication entre le Centre de l'Institut et les divers groupes qui en dépendent. Elle supervise la coordination des différentes publications, afin qu'elles servent de manière efficace les objectifs du Frère Supérieur Général et du Conseil Général, spécialement en ce qui concerne la mise en œuvre des thèmes majeurs du 43° Chapitre Général. Elle est assistée dans son travail par le Conseil Consultatif International de la Communication.

#### 2. Membres

- F. Yemanu Jehar, Conseiller Général
- F. Marc Hofer, Conseiller Général
- F. Valerio López, Secrétaire Général
- F. Alain Houry
- F. Donald Johanson
- F. Rodolfo Meoli

# 3. Objectifs

Premier Objectif: Coordonner toutes les communications de quelque importance provenant du Centre de l'Institut.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : La Commission étudiera le calendrier des publications des divers services du Gouvernement Central de l'Institut, en coordonnera les différents thèmes, afin d'en assurer la publication à temps et de manière opportune.

2° Plan de mise en œuvre : La Commission aidera les différentes Commissions et les Services Généraux de l'Institut à faire en sorte que toutes les publications soient en conformité avec les directives établies par la Commission des Communications. Elle veillera à ce que :

- le message des publications soit clair, exact, précis et qu'il applique les orientations établies par le Frère Supérieur Général et son Conseil ;
- les publications soient adaptées au public auquel elles sont destinées ;
- l'on sache exactement le but poursuivi par cette publication ;
- la publication soit présentée de la manière la plus appropriée (imprimée, par voie électronique, etc.) ;
- les publications soient faites au moment opportun ;
- l'on sache exactement qui est le responsable de ce qui est communiqué ;
- il y ait un suivi, spécialement en ce qui concerne l'évaluation de l'efficacité de ce qui est l'objet de la communication.
  - 3° Plan de mise en œuvre : Un Comité de Rédaction examinera toutes les publications, s'assurera de la qualité et de l'opportunité de l'information et de son adaptation aux publics visés.

[Actuellement, le Comité de Rédaction est constitué des membres permanents suivants : Frère Yemanu Jehar et Frère Marc Hofer, Conseillers Généraux ; Frère Valerio López, Secrétaire Général ; Frère Donald Johanson, coordinateur du Site Web.]

Deuxième Objectif : Moderniser et assurer la qualité de toutes les publications du Centre de l'Institut.

1er Plan de mise en œuvre : La Commission « Communications » prendra les conseils d'experts dans le domaine technique de la publication, de manière à s'assurer qu'une méthodologie moderne et efficace est utilisée dans toutes les publications.

2º Plan de mise en œuvre : Une formation appropriée, basée sur

l'information apportée par le plan ci-dessus, sera proposée aux personnels impliqués dans l'aspect technique des publications.

Troisième Objectif: Déterminer les formes spécifiques de communication les plus appropriées aux divers groupes de personnes auxquels s'adresse l'Institut.

Plan de mise en œuvre : La Commission « Communications » mettra sur pied un moyen d'étudier quels sont les besoins des divers groupes auxquels s'adresse l'Institut, afin de pouvoir dresser un planning de publications qui répondent à ces besoins.

Quatrième Objectif: Aider les différents Conseils, Commissions, Comités Permanents de l'Institut, en ce qui concerne leur besoins de publication.

Plan de mise en œuvre : La Commission « Communications » maintiendra des contacts réguliers avec les divers Conseils, Commissions, Comités Permanents, afin de comprendre, soutenir, et donner priorité à la tâche indispensable de répondre aux besoins de ces groupes, en ce qui concerne les publications.

Cinquième Objectif: Assurer le suivi des mécanismes qui aident le Centre de l'Institut à évaluer l'efficacité de ses publications auprès de ses divers destinataires.

Plan de mise en œuvre : La Commission « Communications » mettra sur pied des contrôles périodiques, en vue de déterminer l'efficacité de leurs publications, d'évaluer le nombre de lecteurs et le contenu des publications de l'Institut.

# **Commission « Formation »**

# 1. Description

La Commission « Formation » travaille, avec le Frère Supérieur Général et le Conseil Général, à l'animation de ce domaine de la vie de l'Institut. Elle dirige la tâche de la formation des Frères, spécialement en ce qui concerne sa dimension Lasallienne. Elle doit suivre le *Guide de la Formation* et rester en accord avec les recommandations et propositions du 43° Chapitre Général sur l'association pour le service éducatif des pauvres.

#### 2. Membres

- F. Juan Pablo Martín, Conseiller Général
- F. Yemanu Jehar, Conseiller Général
- F. Aidan Kilty, Secrétaire à la Formation
- F. Alberto Prada, Secrétaire à la Formation
- F. Adalberto Aranda, Directeur du CIL
- F. Alain Houry, Directeur des Études Lasalliennes

# 3. Objectifs

Premier Objectif: Aider les Districts, Sous-Districts et Délégations: (a) à assurer la cohérence et la continuité, suggérées par le « Guide de la Formation », entre la pastorale des vocations, la formation initiale et la formation continue, (b) à mettre en pratique les indications du 43<sup>e</sup> Chapitre Général concernant l'Association pour le Service Éducatif des Pauvres à travers tout le processus de la formation.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Le Centre de l'Institut fournira les directives appropriées, basées sur le *Guide de la Formation* et les indications du 43<sup>e</sup> Chapitre Général (Octobre 2001).

2º Plan de mise en œuvre : Le(s) Conseiller(s) de chaque Région et le(s) Secrétaire(s) à la Formation participeront à des rencontres Régionales avec les Présidents des Commissions « Formation » et « Vocation » de chaque District, Sous-District ou Délégation, pour donner des directives et aider à répondre à ces critères (de juin 2002 à décembre 2003).

3° Plan de mise en œuvre : Le thème de la formation doit être inclus dans les rapports des Frères Visiteurs en 2004.

Deuxième Objectif: Favoriser le développement et l'accompagnement de la Formation Continue en lien avec ce qui est déjà fait dans le domaine de la Pastorale des Vocations et de la Formation Initiale, par la création d'un Secrétariat à la Formation.

Plan de mise en œuvre : Le Conseil Général approuve la structure et le rôle du Secrétariat à la Formation, selon le schéma de base suivant (octobre 2000).

Structure : Deux Frères Secrétaires qui accompagnent la Pastorale des Vocations et la Formation Initiale, et un Frère Secrétaire qui accompagne la Formation Continue (qui serait également le Directeur du CIL).

Rôles essentiels : (a) guider et soutenir les Districts, Sous-Districts, Délégations dans le déroulement de leurs actions de formation, (b) animer les sessions de formation organisées par le Centre de l'Institut.

Troisième Objectif: Promouvoir la formation de formateurs.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Le Secrétariat à la Formation fournira des directives pour appliquer la *Recommandation 25* du 43<sup>e</sup> Chapitre Général : les Districts, Sous-Districts et Délégations libéreront, dans la mesure du possible, quelques Frères pour les prépa-

rer à assumer des responsabilités dans la formation, depuis la formation initiale jusqu'à la préparation à la retraite, et au-delà. Cette préparation devrait durer un ou deux ans.

2º Plan de mise en œuvre : Le Frère Visiteur fournira un compterendu de l'avancement de la mise en œuvre de cette Recommandation dans son rapport de 2004.

Quatrième Objectif : Aider les Districts à promouvoir l'accompagnement personnel et le discernement communautaire.

1er Plan de mise en œuvre : Les Secrétaires à la Formation : (a) guideront et assisteront les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations dans l'organisation de sessions à l'intention des personnels d'accompagnement et de discernement communautaire, (b) participeront à d'autres sessions mises en place par d'autres organisations ecclésiales. (Une attention toute spéciale sera accordée, selon les responsabilités spécifiques des Secrétaires, à l'accompagnement des Frères à vœux temporaires et des Frères approchant l'âge de la retraite)

2º Plan de mise en œuvre : Fournir de nouveaux ouvrages basés sur la spiritualité Lasallienne, concernant la dynamique de l'accompagnement personnel et du discernement communautaire, et distribuer ceux qui existent déjà au sein de l'Institut (Année 2003).

Cinquième Objectif: Organiser les sessions de formation proposées par le 43<sup>e</sup> Chapitre Général, en collaboration avec les autres Secrétariats et les Services Généraux, en utilisant la structure du CIL.

Plan de mise en œuvre : Le Secrétariat à la Formation Continue coordonnera, en collaboration avec les Services Généraux concernés, les sessions de formation suivantes :

- 2 sessions sur « Formation au Charisme Lasallien », pour des Frères d'âge moyen (d'octobre 2002 à février 2003 et d'octobre 2006 à février 2007). Avant chacune de ces sessions, les Frères concernés feront une période déterminée d'insertion en des situations au service des pauvres.
- 2 sessions pour « Formateurs à la Mission Lasallienne », pour Frères, Partenaires et Associés (d'octobre à décembre 2004 et d'octobre à décembre 2005). Avant chacune de ces sessions, les personnes concernées feront une période déterminée d'insertion en des situations au service des pauvres.
- 1 session pour « Frères Formateurs à la Formation Initiale des Frères » (d'octobre 2003 à février 2004). Avant la session, les Frères concernés feront une période déterminée d'insertion en des situations au service des pauvres.
- 3 sessions pour les « Nouveaux Frères Visiteurs » (du 1er au 14 octobre 2001; du 15 au 30 mai 2003; et du 15 au 30 mai 2005).
- 1 session sur « L'accompagnement des Frères Âgés », pour Frères et Partenaires (mai 2002).

Sixième Objectif: Aider les Districts à donner une nouvelle impulsion à la pastorale des vocations, et à élaborer un projet de District à jour et répondant aux critères du 43<sup>e</sup> Chapitre Général.

Plan de mise en œuvre : Les Secrétaires à la Formation encourageront et appuieront l'organisation de rencontres régionales sur le ministère pastoral des vocations (*Proposition 26* du 43° Chapitre Général) et feront connaître à tous les propositions positives qui en résulteront (Année 2003)

Septième Objectif: Encourager les études sur Saint Jean-Baptiste de La Salle, l'histoire de l'Institut et les pratiques éducatives et spirituelles de l'Institut aujourd'hui.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Le Conseil général nommera un Conseil International des Études Lasalliennes (CIEL), dont l'objectif

essentiel sera (a) d'établir un programme de recherche (b) de procéder à l'évaluation des publications éditées par les Districts, Sous-Districts, Délégations et Régions, afin d'étudier s'il serait opportun de leur donner une plus large diffusion.

- 2º Plan de mise en œuvre : Tout au long de cette période intercapitulaire, le Frère Supérieur Général, sur proposition des Régions, proposera au moins à deux Frères de se rendre disponibles, pour se consacrer à la recherche Lasallienne.
- 3º Plan de mise en œuvre : Le Secrétariat aux Études Lasalliennes publiera des ouvrages sur le charisme Lasallien, à l'usage de la formation initiale et continue des Frères et des Partenaires.

# Commission du Gouvernement

# 1. Description

La Commission du Gouvernement, au service du Frère Supérieur Général et du Conseil Général, est chargée de l'application des Propositions du 43° Chapitre Général ayant trait au gouvernement de l'Institut et à sa mission Lasallienne, ainsi que de tout ce qui peut concourir à la bonne marche de l'Institut.

#### 2. Membres

- F. Victor Franco, Conseiller Général
- F. Claude Reinhardt, Conseiller Général

# 3. Objectifs

Premier Objectif: Suggérer au Frère Supérieur Général et à son Conseil une manière de procéder à la réorganisation et/ou à l'accroissement des relations entre Régions, Districts, Sous-Districts.

Plan de mise en œuvre : Détecter les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations qui pourraient avoir besoin d'être aidés, du fait : (a) du manque de Frères pour assurer la viabilité des apostolats, et du manque de formateurs ou de possibilités de formation (*Recommandation 30*) ; (b) de limitations financières (*Recommandation 31*) ; (c) de difficultés pour trouver des Frères capables ou qui acceptent des positions de responsabilité (*Recommandation 32* et *Recommandation 33*) ; (d) de la présence de jeunes Frères dans des communautés à moyenne d'âge élevée (*Recommandation 21*).

S'assurer que ces secteurs élaborent des projets réalistes, tenant compte de leurs points forts et de leurs faiblesses (*Recommandation 30*).

Repérer les Régions ou les Districts qui peuvent fournir une aide en formateurs, en personnes pouvant assurer le leadership ou le travail apostolique et/ou le soutien financier (*Recommandation 31*).

En lien avec les Frères responsables et avec la Commission « Gestion et Solidarité », établir des directives et étudier les diverses options en vue de restructurer et d'obtenir une plus grande inter-dépendance (*Proposition 27, Proposition 28, Proposition 29, Recommandation 30, Recommandation 31* et *Recommandation 34*).

Deuxième Objectif: Suggérer au Frère Supérieur Général et au Conseil Général, après consultation de personnes compétentes, une méthode d'évaluation et de restructuration éventuelle des Services Généraux de l'Institut et de l'organisation générale de la Maison Généralice (y compris le service des hôtes).

Plan de mise en œuvre : Proposer un plan de révision, effectué par des consultants qualifiés et avec l'assistance de la Commission « Gestion et Solidarité » : (a) des Services Généraux de l'Institut (*Proposition 32*), (b) du fonctionnement général de la Maison Généralice (*Proposition 32*), (c) du service d'accueil des hôtes (*Proposition 32*).

Troisième Objectif: Suggérer au Frère Supérieur Général et au Conseil Général, après étude attentive des évaluations du 43<sup>e</sup> Chapitre Général, des recommandations précises au sujet d'une révision des méthodologies et des procédures de la Commission Préparatoire et/ou des Capitulants du 44<sup>e</sup> Chapitre Général.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Faire l'inventaire des moyens par lesquels le 44<sup>e</sup> Chapitre Général (a) pourrait être précédé d'un processus interactif impliquant le plus de Lasalliens possible dans l'étude des thèmes importants, ce qui permettrait d'abréger la

durée du Chapitre Général (*Recommandation 37*); (b) pourrait mettre en œuvre un modèle alternatif afin de favoriser les échanges et de stimuler la réflexion des Lasalliens intéressés (*Recommandation 38*).

2º Plan de mise en œuvre : Assurer la présence au 44º Chapitre Général : (a) de quelques membres du Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne qui présenteraient le travail de l'Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne (*Recommandation 36*), (b) d'un groupe représentatif de jeunes Frères (*Recommandation 39*).

Quatrième Objectif: Assister le Supérieur Général et le Conseil Général dans une étude qui conduise à une gestion efficace de l'Institut sur les propriétés et institutions dont il est responsable, et à l'animation de leur Mission Lasallienne.

Plan de mise en œuvre : Étudier la politique de gestion des biens immobiliers et l'administration des établissements scolaires. Veiller à ce que les Partenaires et Associés y jouent un rôle significatif. Faire en sorte que les Frères ne soient pas surchargés par l'entretien de ces structures. Cette étude sera conduite avec l'aide des Commissions « Gestion et Solidarité », « Mission Éducative Lasallienne », et « Association pour le Service Éducatif des Pauvres » (Recommandation 43 et Proposition 22).

Cinquième Objectif: Aider le Frère Supérieur Général et le Conseil Général à dresser un plan ou un programme qui puisse assurer le présent et l'avenir du leadership des Régions, Districts, Sous-Districts, Délégations et de leur harmonieuse coordination.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Faire de la formation des Frères Visiteurs, Frères Visiteurs Auxiliaires et Frères Présidents... une priorité. (*Proposition 23*).

- 2º Plan de mise en œuvre : Organiser et planifier des Sessions pour nouveaux Frères Visiteurs, nouveaux Frères Visiteurs Auxiliaires et nouveaux Frères Présidents en 2001, 2003 et 2005 (*Proposition 23*).
- 3º Plan de mise en œuvre : Organiser, en coordination avec les Commissions concernées, et planifier la rencontre des Frères Visiteurs, Délégués, Présidents avec le Frère Supérieur et son Conseil, pour réfléchir au service éducatif des pauvres (*Proposition 12*).
- 4° Plan de mise en œuvre : Organiser et planifier la rencontre des Frères Régionaux avec le Frère Supérieur Général et le Conseil Général.

Sixième Objectif : Assister le Frère Supérieur Général et le Conseil Général dans tout ce qui touche à la « Règle ».

- 1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Désigner un Comité ad hoc pour étudier les implications que des réalités nouvelles dans l'Église et dans l'Institut pourraient avoir sur le texte actuel de la *Règle* (*Proposition 38*).
- 2° Plan de mise en œuvre : Assister le Frère Supérieur Général et le Conseil Général dans la publication d'une nouvelle édition limitée de la *Règle de 1987* incorporant tous les changements apportés par les 42° et 43° Chapitres Généraux.

# Commission « Mission Éducative Lasallienne »

## 1. Description

La Commission « Mission Éducative Lasallienne » assiste le Frère Supérieur Général et le Conseil Général dans l'application des Propositions et Recommandations du 43° Chapitre Général ayant trait à la politique et à la pratique du service éducatif humain, religieux et chrétien des jeunes de toutes cultures.

#### 2. Membres

- F. Claude Reinhardt, Conseiller Général
- F. Miguel Campos, Conseiller Général
- F. Anton de Roeper, Secrétaire à l'Éducation
- F. Nicolas Capelle, Secrétaire à l'Éducation
- F. Noël Bois, Directeur de SECOLI

# 3. Objectifs

Premier Objectif : Constituer le Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne.

Plan de mise en œuvre : Assister le Frère Supérieur Général et le Conseil Général dans la création du Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne.

Le 43<sup>e</sup> Chapitre Général (*Proposition 7*) a défini sa tâche :

- servir de conseil au Frère Supérieur Général ;
- accompagner Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations par des visites ou des interventions appropriées ;
- promouvoir des forums sur l'éducation ;
- convoquer l'Assemblée Internationale de la Mission Éducative

Lasallienne au moins une fois avant le Chapitre Général de 2007.

Ce Comité Permanent sera composé d'une douzaine de membres. Il se réunira chaque année à Rome pendant quelques jours au début de mars et d'octobre.

Deuxième Objectif: Stimuler la recherche et assurer la diffusion des réponses Lasalliennes aux réalités anthropologiques de l'éducation actuelle.

Plan de mise en œuvre : Aider à définir l'anthropologie de l'éducation qui caractérise la période actuelle, et comment elle répond aux attentes des jeunes d'aujourd'hui.

Troisième Objectif: Promouvoir la solidarité (a) par la promotion de la justice et du service éducatif des pauvres; (b) en considérant les questions éducatives et pastorales dans un contexte missionnaire.

Plan de mise en œuvre : Accroître la solidarité avec « ceux que le monde néglige ». Ce qui entraîne le renforcement de la présence et de l'engagement de l'Institut et des Lasalliens dans nombre de questions spécifiques telles que les droits des enfants, les formes alternatives d'éducation des jeunes et des adultes en grande difficulté. Ce qui implique également de fournir de l'aide et d'être présent dans les Régions en voie de développement, et dans des contextes pluri-religieux.

Ce qui exige de mettre les personnes les plus engagées et les plus compétentes en contact les unes avec les autres, afin de se connaître et d'échanger leurs différentes approches et de partager leurs compétences.

Quatrième Objectif : Promouvoir la proclamation de la Bonne Nouvelle.

Plan de mise en œuvre : La proclamation de la Bonne Nouvelle.

Comme l'a indiqué le 43° Chapitre Général, cette proclamation doit se faire actuellement dans des contextes très différents et sur la base du respect et du désir d'écoute. Mais cette proclamation doit être faite.

Beaucoup peut être fait dans ce domaine, sous les titres suivants :

- le partage des expériences et de la recherche ;
- les communautés de foi dans les centres Lasalliens ;
- les critères qui définissent les centres Lasalliens dans les différents contextes :
- le lien entre le service des pauvres et la proclamation de l'Évangile ;
- « proclamation et dialogue » dans les milieux œcuméniques et pluri-religieux.

Cinquième Objectif : Accroître la visibilité de l'Institut et sa représentation dans les organismes internationaux.

Plan de mise en œuvre : Dans cette optique (a) continuer notre participation aux organisations internationales avec lesquelles l'Institut travaille déjà (c'est-à-dire le Bureau International de l'Enfance, le Centre International Catholique de la Communication à l'UNESCO, l'Office International de l'Enseignement Catholique, l'Organisation Mondiale des Anciens Élèves de l'Enseignement catholique, Justice et Paix) (b) envisager de diffuser avec plus de détermination la pensée et les pratiques éducatives Lasalliennes à l'intérieur et à l'extérieur du réseau Lasallien.

## 4. Quelques autres mesures pratiques

Le Conseil Général a son rôle à jouer dans cette mise en œuvre, et il a pris deux décisions dans ce domaine :

Décision 1 : La création de la Commission de la Mission Éducative Lasallienne, comprenant un Conseiller Général, le Secrétaire à la Mission Éducative Lasallienne, deux secrétaires adjoints à la Mission Éducative Lasallienne (qui doivent encore être nommés), et le Directeur de SECOLI. Cette Commission assure la bonne marche du Comité Permanent et sera responsable, auprès du Frère Supérieur Général et du Conseil Général , de la prise de décisions.

## Décision 2 : Approbation du programme général suivant :

- Campagne 2001-2002 : Les Droits de l'Enfant ;
- Campagne 2002-2003 : Les innovations éducatives ;
- Campagne 2003-2004 : L'Éducation à la justice ;
- Campagne 2004-2005 : Le Ministère Pastoral ;
- Campagne 2005-2006 : Préparation de l'Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne.

# Commission « Gestion et Solidarité »

### 1. Description

La Commission « Gestion et Solidarité » assiste le Frère Supérieur Général et le Conseil Général dans la mise en œuvre des Propositions et Recommandations du 43° Chapitre Général concernant la politique et la pratique de la gestion et de la solidarité dans l'Institut, dans l'administration et le contrôle financier de la Maison Généralice et de ses services. Comme il convient, elle agit en collaboration avec le Conseil Économique International, qui fonctionne selon les objectifs définis par le *Directoire Économique*, N° 20.2.

#### 2. Membres

- F. Marc Hofer, Conseiller Général
- F. Juan Pablo Martín, Conseiller Général
- F. Jordi Oller, Économe Général
- F. Noël Bois, Secrétaire de SECOLI (selon les besoins)
- F. Valerio López, Secrétaire Général (selon les besoins)
- F. Everardo Márquez, Directeur Général de la Maison Généralice (selon les besoins)
- F. Aidan Kilty, Secrétaire à la Formation (selon les besoins)
- F. Alberto Prada, Secrétaire à la Formation (selon les besoins)

### 3. Objectifs

Premier Objectif: Améliorer la solidarité économique entre les Régions, Districts, Sous-Districts, Délégations et avec le Centre de l'Institut.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Étendre le processus de jumelage, avec l'aide du Directeur de SECOLI et du Conseil Économique International, selon des critères approuvés par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général (*Proposition 33*).

- 2º Plan de mise en œuvre : Établir, pour le Frère Supérieur Général et le Conseil Général, et avec l'aide du Conseil Économique International, un plan d'action en vue d'augmenter le Fonds Lasallien de Formation (*Proposition 34*).
- 3º Plan de mise en œuvre : Proposer des directives appropriées, basées sur le *Directoire Économique* et les orientations du 43º Chapitre Général, et avec l'assistance du Directeur de SECOLI, pour la mise en œuvre des *Propositions 28* et *35*, en faire un rapport au Frère Supérieur Général et au Conseil Général et leur fournir une analyse annuelle des progrès obtenus dans ce domaine.

Proposition 28 : Que le Frère Supérieur Général et son Conseil donnent des orientations pour continuer à promouvoir la solidarité et l'interdépendance à l'intérieur des Régions et entre les Régions, en leur recommandant fortement de faire particulièrement attention aux secteurs qui sont dans le besoin.

Proposition 35 : Que le District donateur informe le Centre de l'Institut via SECOLI, avant toute décision d'envoyer une aide directe à un District, Sous-District ou Délégation.

- 4° Plan de mise en œuvre : Avec l'assistance du Directeur de SECOLI, après étude sérieuse et réflexion, proposer au Frère Supérieur Général et au Conseil Général les orientations selon lesquelles les fonds de l'Institut peuvent être disponibles pour les activités missionnaires de l'Institut.
- 5° Plan de mise en œuvre : Proposer au Frère Supérieur Général et au Conseil Général , selon une formule approuvée et avec l'assistance des Secrétaires à la Formation et du Directeur de SECOLI, (proposer) un plan de distribution du Fonds de Partage, pour la formation des Frères et le soutien des secteurs de l'Institut économiquement fragiles.

Deuxième Objectif: Faire en sorte que les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations continuent d'appliquer les directives du 43<sup>e</sup> Chapitre général et du « Directoire Économique » concernant la gestion, la politique et les pratiques financières.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Avec l'aide du Conseil Économique International, élaborer des suggestions pour le Frère Supérieur Général et le Conseil Général, concernant l'application des orientations du 43<sup>e</sup> Chapitre général et du *Directoire Économique* dans les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations.

2° Plan de mise en œuvre : Assister le Frère Économe Général et le Frère Conseiller Général chargé pour la Région du suivi de l'application des orientations du 43° Chapitre Général et du *Directoire Économique* dans les différentes Régions.

Troisième Objectif : Accompagner et soutenir les Économes de Districts, Sous-Districts et Délégations, et plus spécialement dans les secteurs en difficulté.

- 1er Plan de mise en œuvre : Encourager et organiser, avec l'aide du Conseil Économique International, des rencontres d'information et de formation des Économes des différents Districts, Sous-Districts, Régions et Délégations.
- 2º Plan de mise en œuvre : Avec l'aide du Conseil Économique International, étudier la possibilité d'établir un programme, ou d'en proposer un déjà existant, pour l'enseignement et la formation des Économes, surtout pour les secteurs qui le demandent ou qui ont besoin d'aide ;
- 3º Plan de mise en œuvre : Avec l'assistance du Conseil Économique International, proposer à l'approbation du Frère Supérieur Général et du Conseil Général, un plan qui fasse en sorte que les fonds nécessaires soient collectés et administrés en chaque Dis-

trict, Sous-District et Délégation pour faire face à la formation des Partenaires dans les Districts, Sous-Districts et Délégations qui n'ont que des ressources limitées (*Proposition 10*).

4º Plan de mise en œuvre : Avec l'assistance du Conseil Économique International, proposer à l'approbation du Frère Supérieur Général et du Conseil Général, un plan qui fasse en sorte que « dans les Districts où les Frères ne reçoivent pas de retraite, ou bien là où ces retraites ne suffisent pas, un fonds séparé (soit) créé et maintenu pour cela ».(Recommandation 41).

Quatrième Objectif: Créer un organisme chargé de la collecte des fonds, dans le but de procurer de nouvelles sources de financement pour le patrimoine stable de l'Institut et pour lui permettre de poursuivre sa mission éducative au service des pauvres.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Avec l'assistance du Conseil Économique International, proposer au Frère Supérieur Général et au Conseil Général, la création d'un organisme chargé de la collecte des fonds et de leur bonne administration (*Proposition 37*).

2º Plan de mise en œuvre : Continuer à appliquer, avec l'assistance du Directeur de SECOLI, des plans à court terme pour la collecte de fonds en faveur des missions, auprès d'organismes étrangers à l'Institut.

Cinquième Objectif: Assister la Commission du Gouvernement dans la planification et la mise en œuvre (a) de la Proposition 32: améliorer l'efficacité des Services Généraux de l'Institut, le bon fonctionnement de la Maison Généralice et de son service d'accueil; (b) de la Recommandation 43, concernant la politique de gestion des biens immobiliers et l'administration des propriétés et des institutions.

1<sup>er</sup> Plan de mise en œuvre : Avec l'assistance du Conseil Économique International, collaborer au travail de la Commission du Gouvernement en ce qui concerne les aspects financiers de la *Proposition 32*.

2º Plan de mise en œuvre : Avec l'assistance du Conseil Économique International, collaborer au travail de la Commission du Gouvernement en ce qui concerne les aspects financiers de la *Recommandation 43*.

Sixième objectif: Avec l'assistance du Frère Directeur Général et du Frère Secrétaire Général, proposer des orientations au Frère Supérieur Général et au Conseil Général et pourvoir au contrôle (toujours en relation avec le Conseil Économique International) de l'administration et des finances ordinaires de la Maison Généralice et de ses services.

Septième Objectif: Avec l'assistance du Frère Directeur Général et du Frère Secrétaire Général, préparer et soumettre au Frère Supérieur Général et au Conseil Général, des propositions concernant les questions importantes ayant trait au fonctionnement, à la gestion, à l'entretien et à la rénovation de la Maison Généralice.

Huitième Objectif: Suivre de près, avec l'aide du Frère Directeur Général, la relation actuelle et l'action du Conseil d'Administration de l'« Istituto Convitto Jesus Magister » (le service hôtelier de la Maison Généralice) et proposer au Frère Supérieur Général et au Conseil Général, quand il y a lieu, des changements dans les normes d'action de l'ICJM au sein de la Maison Généralice.

# 5. Les Conseils Internationaux et les Comités Permanents établis ou rétablis par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général

### **Conseil International des Communications**

# 1. Description

La Commission des Communications a pensé qu'elle avait besoin de collaborateurs en plusieurs domaines :

- personnes déjà chargées de la communication dans leur propre District, et qui peuvent servir comme correspondants ou photographes ;
- personnes compétentes dans les nouvelles technologies de la communication, qui peuvent jouer le rôle de conseillers ;
- experts au niveau théorique de la communication dans le monde d'aujourd'hui (ayant une qualification reconnue dans le domaine des communications), qui peuvent être consultés.

Pour répondre à ce besoin, les membres du Conseil International des Communications sont nommés par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général pour une durée de trois ans. Il est possible que cette nomination soit renouvelée pour une autre période de trois ans, mais pas nécessairement.

#### 2. Membres

- F. Yemanu Jehar, Conseiller général
- F. Marc Hofer, Conseiller général
- F. Valerio López, Secrétaire Général
- F. Donald Johanson, Coordinateur du Site Web

- F. Alessandro Cacciotti, Région Italie (Rome)
- F. Christopher Soosai, Région PARC (Inde)
- F. Frederick Dihlmann, Région USA/Toronto (New York)
- M. Michel Gény, Région France
- M. Carlos Herrera Gutiérrez de Valasco, Région RELAL (Mexique Sud)
- M. John Kirby, région REBIM (Grande Bretagne)
- F. Charles Kitson, Région USA/Toronto (LI-NE)
- F. Miguel Rapatan Région PARC (Philippines)
- F. José Antonio Warletta García, région ARLEP (Central d'Espagne)

# **Conseil Économique International**

# 1. Description

Les membres du Conseil Économique International sont nommés par le Frère Supérieur Général qui détermine la durée de leur mandat. Les rencontres ordinaires du Conseil ont lieu deux fois par an.

La fonction du Conseil Économique International est de seconder le Frère Supérieur Général, le Conseil Général et le Frère Économe Général. Selon le 40° Chapitre Général de 1976 (*Circulaire 403*, p. 103), les fonctions de ce Conseil sont les suivantes :

- élaborer et définir une politique financière du Gouvernement central, pour être approuvée par le Frère Supérieur Général et son Conseil;
- proposer le budget annuel du gouvernement central ;
- servir de « conseil financier » et établir un rapport annuel, concernant le revenu, les dépenses et les investissements du Gouvernement central ;
- établir et proposer pour l'ensemble de l'Institut et en l'adaptant au développement et aux possibilités de chaque district, un plan équitable de contribution au soutien du Gouvernement central ;

- aider les Districts dans leur administration financière s'ils en font la demande ;
- aider l'Économe général à mettre ces divers objectifs en application.

Les membres du Conseil, tel qu'il est actuellement constitué, sont nommés pour une période de trois ans. Il se pourrait que cette nomination soit renouvelée pour une autre période de trois ans, mais pas nécessairement.

#### 2. Membres

- F. Marc Hofer, Conseiller Général
- F. Jordi Oller, Économe Général
- F. Francisco López, Région RELAL (Panamá)
- F. John Patzwall, Région USA/Toronto (Baltimore)
- F. Gérard Oustric, Région France
- F. Edoardo Pizzicaroli, Région Italie (Rome)
- F. Johann Gassner, Région RELEC (Europe Centrale)
- F. Fernand Caya, Région Canada

# **Conseil International des Études Lasalliennes**

### 1. Description

Le Conseil International des Études Lasalliennes (CIEL), dont les membres sont nommés par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général, aura comme fonctions :

• apporter les attentes et les besoins des régions, des Maisons de Formation des Frères, des Centres de Formation et des actions en vue de la mission Lasallienne :

- élaborer des programmes, à soumettre à la Commission de la Formation, pour des recherches et des publications de livres et d'articles dans le domaine des Études Lasalliennes;
- évaluer ce qui a été réalisé dans le domaine des Études Lasalliennes, et son impact aussi bien à l'intérieur qu'à l'extérieur de la Famille Lasallienne.

La CIEL se réunira une fois l'an, pendant deux ou trois jours. Ses membres sont désignés par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général pour un temps déterminé. Il est possible que cette période soit renouve-lée, mais pas nécessairement, pour trois ans.

#### 2. Membres

- F. Alain Houry, Directeur des Études Lasalliennes
- F. Aidan Kilty, Secrétaire à la Formation
- F. Edwin Arteaga, Région RELAL (Medellín)
- F. Antonio Botana, Région ARLEP (Central d'Espagne)
- F. Paul Grass, Région USA/Toronto (Midwest)
- M. Elie Michiels, Région RELEC (Belgique Nord)
- F. Gabriel Somé, Région RELAF (Afrique de l'Ouest)
- F. Gabriele di Giovanni, Région Italie (Rome)
- F. Jean-Louis Schneider, Région France
- F. Michael Valenzuela, Région PARC (Philippines)

# Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne

# 1. Description

D'après le 43° Chapitre Général de 2000 (*Circulaire 447, Propositions 7 et 8*), le Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne, coordonné par le Secrétaire de l'Institut pour la Mission Éducative

Lasallienne, doit, en autres choses :

- servir de conseiller auprès du Frère Supérieur Général en ce qui regarde la mission éducative ;
- accompagner les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations, au moyen de visites ou d'interventions appropriées, afin de promouvoir l'interdépendance;
- encourager la tenue de forums éducatifs sur l'éducation dans les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations ;
- convoquer l'Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne au moins une fois entre les Chapitres Généraux, en déterminer les critères de participation et proposer les objectifs de l'Assemblée Internationale ;
- assurer la représentation de l'Institut dans les organismes éducatifs civils et ecclésiaux

Les membres du Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne sont nommés par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général, qui déterminent également la durée de leur mandat. On comptera parmi ses membres : un ou deux Conseillers Généraux représentant le Frère Supérieur Général ; un certain nombre de personnes responsables de la mission éducative dans les Régions, Districts, Sous-Districts et Délégations ; le Secrétaire de l'Institut pour la Mission Éducative Lasallienne.

Les membres du Comité sont nommés pour un mandat de trois ans, qu'il sera possible de renouveler, mais pas nécessairement, pour une autre période de trois ans.

#### 2. Membres

- F. Claude Reinhardt, Conseiller Général
- F. Miguel Campos, Conseiller Général
- F. Nicolas Capelle, Secrétaire à l'Éducation

M. José Cuelli, Région RELAL (Antilles)

- M. Denis de Villers, Région Canada
- M. Charles Gaus, Région USA/Toronto (Baltimore)
- F. Giuseppe Gioia, Région Italie (Rome)
- M. Joël Le Natur, Région France
- M. Albert Leroy, Région RELEC (Belgique Sud)
- F. José María Martínez, Région ARLEP (Central d'Espagne)
- F. Frederick Mueller, Région USA/Toronto (LI-NE)
- F. I. Sebastian, Région PARC (Inde)
- F. Owen Smith, Région REBIM (Grande Bretagne)

# 6. Calendrier des Rencontres Internationales et des Sessions de Formation Continue qui seront organisées par le Centre de l'Institut (2000-2007)

## Calendrier des Rencontres Internationales

Voici les dates des rencontres internationales qui seront organisées par les Commissions Internationales, Conseils et Comités Permanents du Centre de l'Institut, et auront lieu à la Maison Généralice à Rome, pendant la période intercapitulaire (2000-2007).

- Rencontre des Frères Régionaux avec le Frère Supérieur Général et le Conseil Général : du 3 au 10 janvier 2004.
- Rencontre des Frères Visiteurs, des Frères Délégués et des Frères Présidents avec le Frère Supérieur Général et le Conseil Général pour réfléchir au service éducatif des pauvres (*Proposition 12*): du 24 mai au 7 juin 2004.
- Assemblée Internationale de la Mission Éducative Lasallienne (*Proposition 7*) : du 1<sup>er</sup> au 15 avril 2006.

## Calendrier des Sessions de Formation Continue

Voici les dates des sessions de formation continue qui seront organisées par la Commission de Formation de l'Institut, en collaboration avec les autres Commissions, Secrétariats et Services Généraux concernés, pendant la période intercapitulaire (2000-2007). Avant chacune des sessions, il y aura une période d'implication dans des situations au service des pauvres.

• « Programme pour les Nouveaux Frères Visiteurs, Visiteurs Auxiliaires et Présidents » : du 1er au 14 octobre 2001.

- « Session pour l'accompagnement des Frères Âgés », pour Frères et Partenaires : mai 2002.
- « Session de Formation au Charisme Lasallien », pour les Frères d'âge moyen (CIL) : octobre 2002 à février 2003.
- « Programme pour Nouveaux Frères Visiteurs, Nouveaux Frères Visiteurs Auxiliaires et Nouveaux Frères Présidents » : du 15 au 30 mai 2003
- « Session pour les Frères Formateurs chargés de la Formation Initiale des Frères » : d'octobre 2003 à février 2004.
- « Session pour Formateurs à la Mission Lasallienne » (par modules), pour Frères, Partenaires et Associés (SIEL) : d'octobre à décembre 2004.
- « Programme pour les nouveaux Frères Visiteurs, Visiteurs Auxiliaires, et Présidents » : du 15 au 30 mai 2005.
- « Session pour Formateurs à la Mission Lasallienne » (par modules), pour Frères, Partenaires et Associés (SIEL) : d'octobre à décembre 2005.
- « Session de Formation au Charisme Lasallien », pour Frères d'âge moyen (CIL) : d'octobre 2006 à février 2007.

7. Décret de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacrée et les Sociétés de vie apostolique, modifiant, à la lumière de la proposition 42 des *Documents du 43<sup>e</sup> Chapitre Général : Circulaire 447*, l'article 106 du texte de la *Règle des Frères des Écoles Chrétiennes*.

Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique

Du Vatican, le 23 novembre 2000

Prot. n. P 80 - 2/2000

Révérend Frère Procureur Général,

Vous avez sollicité, le 11 novembre dernier, l'approbation de deux modifications au texte de vos Constitutions, votées par le dernier Chapitre général.

Après un examen attentif de cette requête, la Congrégation pour les Instituts de vie consacrée et les Sociétés de vie apostolique approuve la modification de l'article 106, supprimant la dernière partie: «les représentants de Région à plein temps».

Par contre le Dicastère n'est pas d'avis d'ajouter à l'article 45 la parole «absence» car cette dernière n'est pas une forme de séparation de l'Institut. Toutefois vous avez raison de demander au Frère Visiteur - dans le Directoire Administratif - d'informer le Supérieur

Général lorsqu'il accorde à un Frère une permission d'absence.

Veuillez croire, cher Frère, à notre profonde union en Église

Eduardo Cardinal Martínez Somalo Préfet Piergiorgio Silvano Nesti, C.P. Secrétaire

Révérend Frère Rodolfo Cosimo Meoli Procureur général Frères des Ecoles Chrétiennes Rome

# Table des matières

Introduction	1
Relations entre le Conseil Général et les Régions, Districts, Sous Districts et Délégations.	
2. Relations entre le Frère Supérieur, son Conseil, et quelques Groupes Intentionnels d'Associés Lasalliens.	
3. Calendrier des Visites Pastorales du Frère Supérieur Général et d Conseil Général	
4. Commissions créées par le Frère Conseil GénéralSupérieur Géné	<u></u> _
ral et son Conseil	11
Commission « Associés pour le Service Éducatif des	
Pauvres »	11
1. Description	11
2. Membres	11
3. Objectifs	12
Commission « Communications »	14
1. Description	14
2. Membres	14
3. Objectifs	14
Commission « Formation »	17
1. Description	17
2. Membres	17
3. Objectifs	17
Commission du Gouvernement	22
1. Description	22
2. Membres	22
3. Objectifs	22
Commission « Mission Éducative Lasallienne »	
1. Description	
2. Membres	

3. Objectifs	26	
4. Quelques autres mesures pratiques	28	
Commission « Gestion et Solidarité »		
1. Description		
2. Membres		
3. Objectifs		
3		
5. Les Conseils Internationaux et les Comités Permanents établi	s ou	
rétablis par le Frère Supérieur Général et le Conseil Général		
Conseil International des Communications	35	
1. Description		
2. Membres		
Conseil Économique International		
1. Description		
2. Membres		
Conseil International des Études Lasalliennes		
1. Description		
2. Membres		
Comité Permanent de la Mission Éducative Lasallienne		
1. Description		
2. Membres		
6. Calendrier des Rencontres Internationales et des Sessions de		
Formation Continue qui seront organisées par le Centre de l'Ins	titut	
(2000-2007)		
Calendrier des Rencontres Internationales		
Calendrier des Sessions de Formation Continue		
7. Décret de la Congrégation pour les Instituts de Vie Consacré	e et	
les Sociétés de vie apostolique, modifiant, à la lumière de la pro		
tion 42 des Documents du 43 <sup>e</sup> Chapitre Général : Circulaire 44		
l'article 106 du texte de la <i>Règle des Frères des Écoles</i>	.,	
Chrétiennes.	42	